



INFORMATIONS – 2 NOVEMBRE 2022

1) COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

La commémoration de l'Armistice de 1918, avec dépôt d'une gerbe aura lieu :

le 11 novembre 2022 à 11 H 00 au monument aux morts

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à l'Espace Culturel. Les enfants de l'école primaire participeront à cette cérémonie par des chants préparés en classe avec leur enseignante. Vous pourrez découvrir une exposition photos sur la sortie de VERDUN de la classe élémentaire CE2, CM1 et CM2 du mois de mai dernier.

2) VENTE DE SAPINS ORGANISÉE PAR LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DE DANNE-ET-QUATRE-VENTS (AFIN DE FINANCER DES SORTIES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE)



Faites-en profiter tous vos amis, votre famille, vos voisins !!

Date limite de commande : le LUNDI 28 NOVEMBRE

Réception des sapins : Les sapins seront à retirer dans la cour de l'école le JEUDI 8 DECEMBRE, entre 16h et 19h

Merci de compléter le bon de commande suivant (ou d'inscrire votre commande sur un papier libre) :



Commande à transmettre à l'enseignante de votre enfant ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'école, avec le règlement.

Règlement de préférence par chèque, à l'ordre de la coopérative scolaire de Danne et Quatre Vents, ou en espèces. Les sapins sont des Nordmann et proviennent de l'exploitation de Mme Schmidt Christiane de Rosteig (67)



Nom : _____ Prénom : _____

Tel portable : _____

Adresse : _____

COMMANDE :

N°1 : de 1,10 m à 1,50 m : 26€x 26€ = _____ €

N°2 : de 1,60 m à 2,00 m : 31€x 31€ = _____ €

N°3 : de 2,10 m à 2,50 m : 35€x 35€ = _____ €

N°4 : de 2,60 m à 3,00 m : 40€x 40€ = _____ €

N°5 : de 3,10 m à 3,50 m : 45€x 45€ = _____ €

N°6 : de 3,60 m à 4,00 m : 55€x 55€ = _____ €

TOTAL : _____ € avec le règlement.



TSVP

3) FONCTIONNEMENT DU PÉRISCOLAIRE

Le responsable du périscolaire ayant démissionné, nous avons d'ores et déjà organisé et mis en place une équipe qui assurera le bon fonctionnement de la structure d'accueil dans l'attente du recrutement d'une ou d'un nouveau responsable. Le service à la population et aux familles est maintenu.

4) ROUTE FERMÉE ENTRE LE CIMETIÈRE ET L'ESPACE CULTUREL

La route sera fermée entre le cimetière et l'Espace Culturel le vendredi 4 novembre 2022 entre 8 heures et 18 heures.

Le Maire : Jean-Luc JACOB

